

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 27 octobre 2016**

**DCM N° 16-10-27-23**

**Objet : Désignation d'un représentant.**

**Rapporteur: M. le Maire**

Par délibération du 3 juillet 2014, le Conseil Municipal a désigné les élus représentant la Ville de Metz au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges à Metz Métropole, parmi lesquels Monsieur René DARBOIS.

Monsieur René DARBOIS ayant demandé à ne plus faire partie de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, il y a lieu de procéder à son remplacement.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L2121-33,

**VU** le Code Général des Impôts pris notamment en son article 1609 nonies C,

**VU** la délibération de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole du 28 avril 2014 portant constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2014 portant diverses désignations, et notamment celle des représentants de la Ville de Metz au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges,

**VU** la volonté exprimée par M. René DARBOIS de ne plus représenter la Ville de Metz au sein de ladite Commission,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu en conséquence de procéder au remplacement de Monsieur René DARBOIS,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE DE PROCEDER** à la désignation de :

- Monsieur Dominique GROS

pour représenter la Ville de Metz au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges à Metz Métropole.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Le Maire de Metz,  
Conseiller Départemental de la Moselle  
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Assemblées  
Commissions :  
Référence nomenclature «ACTES» : 5.3 Désignation de représentants

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**